



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
1er mai 2001
Français
Original: anglais

**Assemblée générale
Cinquante-sixième session**
Point 30 de la liste préliminaire*
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation pour la sécurité et la coopération
en Europe**

**Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année**

**Lettre datée du 30 avril 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Arménie auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 30 avril 2001, avec ses annexes, qui vous est adressée par le Ministre des affaires étrangères du Haut-Karabakh, Mme Naira Melkoumian.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 30 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Movses **Abelian**

* A/56/50.

Annexe I de la lettre datée du 30 avril 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Me référant à la récente distribution, en tant que document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations Unies, du texte de la déclaration faite par le Président de l'Azerbaïdjan à l'occasion des pourparlers sur un règlement du conflit au Karabakh tenus à Key West, le 3 avril 2001, présentant la version azerbaïdjanaise de l'historique du conflit au Haut-Karabakh, j'estime nécessaire de déclarer ce qui suit. Les autorités de la République du Haut-Karabakh ont toujours voulu s'abstenir de discuter des problèmes du passé, considérant que cela était stérile en ce qui concerne la recherche d'une solution au problème du Karabakh et que les parties devaient en premier lieu concentrer leurs efforts sur la création d'un avenir pacifique et stable pour la région. Bien qu'il ne fasse évidemment aucun doute que l'état actuel du Caucase soit, à de nombreux égards, affecté par le lourd héritage historique résultant du fait que la région a été, durant des siècles, un carrefour géopolitique où les intérêts de diverses puissances – perse, ottomane, russe et soviétique – se sont heurtés.

Il est toutefois à déplorer que nos adversaires aient adopté une position diamétralement opposée, poursuivant une campagne de propagande de plus en plus active et nous provoquant dans des polémiques stériles. Un récent exemple en est la déclaration susmentionnée faite par le Président de l'Azerbaïdjan à Key West, dans laquelle il a, pour l'essentiel, réaffirmé la politique qu'il avait formulée au début de 1999 : « Nous devons poursuivre cette oeuvre afin de prouver de manière constante et systématique que les terres où l'Arménie est actuellement située appartiennent à l'Azerbaïdjan. Nous devons le faire. Nous devons ouvrir la voie aux générations futures » (*Bakinsky Rabochy*, 11 février 1999).

Cette politique officielle des dirigeants azerbaïdjanais est également reflétée dans la déclaration susmentionnée faite par Heydar Aliyev, confirmant pleinement nos craintes. Afin de prévenir une interprétation unilatérale des événements du passé, lourde de conséquences négatives pour l'avenir du Caucase du Sud, et d'établir une base historique objective pour la recherche d'une solution au conflit, nous jugeons nécessaire de présenter un mémorandum exposant les faits scientifiques incontestables concernant l'histoire de la région et leur interprétation par l'Azerbaïdjan. Nous vous serions très obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de ce mémorandum comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

(Signé) Naira **Melkounian**

**Annexe II de la lettre datée du 30 avril 2001, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arménie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Mémoire

Arméniens et Azéris en Transcaucasie

Version azerbaïdjanaise

La communauté arménienne est arrivée récemment en Transcaucasie; les Arméniens sont présents dans la région depuis le XIXe siècle. « Après la signature par la Russie et l'Iran des Traités de paix du Golestan et de Turkmenchay, ils ont commencé à s'installer massivement sur les terres historiquement azéries et une politique visant à créer un État arménien dans le sud du Caucase a été poursuivie. En même temps, des mesures ont été prises en vue du bannissement et de la déportation des Azéris chassés des terres qui leur appartenaient depuis des temps immémoriaux¹ ». Le Président de l'Assemblée nationale (Milli Mejlis), M. Aleskerov, a dit que le génocide des Azéris avait commencé au début du XIXe siècle, à l'époque de la signature des Traités du Golestan et de Turkmenchay par la Russie et l'Iran, et de la migration des Arméniens d'Iran et d'autres pays du Proche-Orient vers l'Azerbaïdjan, notamment le Karabakh, Erevan et le Naklitchevan².

Les faits

D'après les témoignages d'auteurs de l'Antiquité comme Hérodote (Ve siècle avant J.-C.), Strabon (Ier siècle avant J.-C.) et d'autres, la frontière nord-est de l'Arménie était délimitée par la Koura. Le Haut-Karabakh faisait partie intégrante de la dixième province du pays, l'Arsakh. Le créateur de la langue arménienne écrite, Mesrob Mashtots, a fondé la première école en Arménie dont l'enseignement utilisait le nouvel alphabet arménien (en 405) au monastère d'Amaras dans le district de Martuni au Haut-Karabakh.

Un autre fait démontrant les affabulations de l'Azerbaïdjan selon lesquelles la communauté arménienne ne serait présente dans la région que depuis le XIXe siècle est la correspondance que les princes arméniens du Karabakh ont entretenue pendant de nombreuses années avec la Cour de Russie et diverses puissances européennes, et qui a commencé dans le premier quart du XVIIIe siècle et a été préservée sous forme de documents³. Pendant la période de la domination perse, afin de développer l'artisanat en Iran, de nombreux artisans du Karabach ont été envoyés, avec leur fa-

¹ Déclaration du Président de l'Azerbaïdjan, Heydar Aliyev, au peuple azerbaïdjanais, *Bakinsky rabochy*, 30 mars 2000, p. 1.

² Présentation au Milli Mejlis de l'ouvrage *Tragicheskie stranitsy nashei istorii : genotsid*, 1er avril 2001.

³ Voir archives de la politique extérieure de la Russie, Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, fnd. 100, SRA, 1739, d.2, p. 62; fnd.100, SRA 1724, d.4, p. 17; fnd.100, SRA 1724, d.4 p. 16; Archives centrales des anciens documents, fnd. Cabinet Pierre le Grand, sect. II, vol. 66, p. 541-541; fnd. Cabinet Pierre le Grand, sect. II, vol. 66, p. 520; S. A. Mamedov, *Istoricheskie svyazi azerbajjanskogo i armyanskogo naroda (vtoraya polovina XVIIv. i pervaya tret XVIIIv.)*, Bakou, 1977, p.216 à 219.

mille, dans diverses régions de ce pays. Après le rattachement de l'Arménie et du Karabakh à la Russie, ils ont commencé à regagner leur patrie. On peut également trouver des renseignements à ce sujet dans les écrits d'historiens azéris⁴. Le célèbre écrivain et homme public russe, A. S. Griboedov, Ambassadeur de Russie en Perse, a trouvé la mort pour avoir contribué à ce processus. Quant aux tribus d'origine turque dont descend la communauté azérie actuelle, elles ont commencé à arriver en Transcaucasie entre le XIe et le XIIIe siècle de notre ère⁵. Elles ne sont apparues au Haut-Karabakh que dans le dernier tiers du XVIIIe siècle⁶, et n'ont jamais représenté plus de 3 à 4 % de la population jusqu'à l'intégration du Haut-Karabakh dans l'Azerbaïdjan, en 1921.

Le plus grand courant de migration d'une population turcophone vers la Transcaucasie s'est toutefois produit à la fin du XIXe siècle. Il convient à ce sujet de mentionner plusieurs données de l'histoire de l'Azerbaïdjan. « En 1897, la population azérie dans les gouvernorats de Bakou et d'Elizavetopol comptait environ un million de personnes. Toutefois, d'après des données qui sont loin d'être complètes, à partir de 1880, le nombre de travailleurs saisonniers en provenance des seules provinces du nord-ouest du sud de l'Azerbaïdjan était d'environ 30 à 35 000 personnes par an. En réalité, ils étaient beaucoup plus nombreux : de nombreux travailleurs n'obtenaient pas de certificat consulaire d'arrivée ou de passeport et traversaient illégalement la frontière. Les districts de Velkidzh et d'Ardebil à eux seuls fournissaient chacun près de 20 000 travailleurs saisonniers par an, c'est-à-dire en moyenne une personne dans chaque foyer paysan. La majorité des saisonniers du sud de l'Azerbaïdjan se sont installés dans des entreprises à Bakou⁷ ». Il en résulte que, d'après des données qui sont loin d'être exhaustives, sur 1 million d'Azéris résidant dans les gouvernorats de Bakou et d'Elizavetopol, au moins 600 000 (60 %) étaient venus d'Iran à partir de 1880. En fait, ce chiffre est encore plus élevé, comme le confirment eux-mêmes des universitaires azéris. Le nom même d'« Azerbaïdjan », tel qu'appliqué au territoire de l'Azerbaïdjan moderne, n'est apparu qu'en 1918, lorsque le parti « Moussavat », arrivé au pouvoir à Bakou, s'est efforcé de légitimer ses revendications subséquentes sur les provinces contiguës d'Iran (partie occidentale et orientale de l'Azerbaïdjan). Le terme même « azéri » désignant ce groupe ethnique n'est apparu que dans les années 30. Auparavant, cette communauté était mentionnée sous les termes « Tatars du Caucase » ou « Turcs » dans toutes les sources russes et soviétiques.

Arméniens et Azéris pendant la période soviétique

Version azerbaïdjanaise

Les dirigeants de l'Union soviétique ont organisé la déportation des Azéris. « Avec l'aide de la Russie soviétique, Zangezour et un certain nombre d'autres terres azerbaïdjanaises ont été déclarés comme faisant partie du territoire arménien. Par une décision des dirigeants de l'URSS qui poursuivaient une politique de discrimi-

⁴ *Istoria Azerbaïdjana* (en trois volumes) sous la direction des académiciens I. A. Guseinov, A. S. Sumbatzade et d'autres, éditions de l'Académie des sciences de la RSS d'Azerbaïdjan, Bakou, 1960, vol. 2 – *Ot prisoedinienica Azerbaïdjana k Rossii do fevral'skoy burzhuažno-demokraticeskoy revolyutsii 1917 goda*, p. 22 et 23.

⁵ *Istoria Azerbaïdjana, 1958, vol. I, Sdrevneishikh vremen do prisoedinenia Azerbaïdjana k Rossii*, p. 140, 170 à 172, 202 et 204.

⁶ *Ibid.*, p. 337.

⁷ *Historia Azerbaïdjana*, vol. 2, p. 253, 261 et 262.

nation à l'égard des républiques musulmanes turcophones, les Arméniens ont expulsé de très nombreux Azéris de leurs terres historiques pendant la période de 1948 à 1953 au niveau de l'État⁸. »

Les faits

En 1918, l'Arménie est devenue une république indépendante. À l'époque, son territoire couvrait une superficie d'environ 60 000 kilomètres carrés. Par la suite, les Bolchéviks et la Turquie ayant imposé à l'Arménie le Traité de Moscou et de Kars de 1921 ont démembré le pays, et l'Azerbaïdjan a reçu un vaste territoire, y compris le Nakhitchevan, avec les districts contigus. Ayant également saisi le Haut-Karabakh à l'Arménie, les Bolchéviks ont réduit son territoire, dont la superficie est tombée à 29 800 kilomètres carrés. En outre, « en termes de composition nationale, la population arménienne est considérablement plus homogène que celle de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan ». D'après le recensement de 1922, les Arméniens représentaient 85,98 %, les communautés turque et persane 9,8 %, et les Russes 2,45 %. Les minorités nationales étaient réparties sur l'ensemble du territoire arménien et, dans l'ensemble, ne représentaient pas plus de 19 % de la population dans tout le district. Le groupe national prédominant, contrairement à la Géorgie et à l'Azerbaïdjan, était plus largement représenté dans les villes que dans les villages : dans les villes, les Arméniens représentaient 91,7 % de la population, et dans les villages 84,7 %⁹. En outre, « la guerre civile pendant la période 1917-1920 qui, dans une large mesure, a été compliquée, en Azerbaïdjan, par le facteur national, a entraîné d'importants déplacements de population, tendant principalement à réduire les populations des minorités nationales. Par exemple, la population russe a diminué, passant de 200 000 en 1913 à 120 000 en 1921. Des déplacements massifs se sont également produits parmi la population arménienne qui, auparavant, constituait des îlots assez importants aux côtés de la population turcophone, comptant au total 73 526 personnes dans les districts de Shemakha, Geokchai, Agdam et Nukhi (Sheki); en 1921, elle ne comptait plus que 12 716 personnes¹⁰ ».

Historique du conflit

Version azerbaïdjanaise

« Ce conflit est né des revendications territoriales concernant l'Azerbaïdjan présentées par l'Arménie, qui tentait de saisir et d'annexer une partie de la terre appartenant à l'Azerbaïdjan depuis des temps immémoriaux – le Haut-Karabakh. Les faits remontent à 1988, époque où l'Arménie et l'Azerbaïdjan faisaient encore partie de l'URSS en tant que républiques fédérées. Toutefois, en raison de la position injuste adoptée par les dirigeants soviétiques à l'égard de l'Azerbaïdjan et, sans doute aussi, d'un manque d'empressement à éviter le conflit, ce dernier s'est aggravé pour devenir une véritable guerre. Il faut souligner qu'en 1921, le Gouvernement azerbaïdjanais a accordé à la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh le statut de région autonome et qu'elle jouissait de tous les droits afférents à l'autonomie. C'est

⁸ Déclaration du Président de l'Azerbaïdjan, Heydar Aliyev, au peuple azerbaïdjanais, *Bakinsky rabochy*, 30 mars 2000, p. 1.

⁹ *Bolshaya Sovetskaya Entsiklopediya* (BSE), vol. III, section sur la RSS d'Arménie, 1926, p. 419.

¹⁰ BSE, vol. I, section sur la RSS d'Azerbaïdjan, 1926, p. 642.

pourquoi il n'existait pas de raison objective motivant le déclenchement de ce conflit¹¹. »

Les faits

La Société des Nations a inscrit la question du Haut-Karabakh à l'ordre du jour de la Conférence de paix de Paris, fondant sa décision notamment sur l'Accord de 1919 entre le Conseil national du Haut-Karabakh et le Gouvernement azerbaïdjanais, aux termes duquel les parties étaient convenues que cette question devait être résolue dans le cadre de la Conférence de Paris¹². Le lendemain, après l'établissement du pouvoir soviétique en Arménie, l'Azerbaïdjan a par deux fois – le 30 novembre et le 1er décembre 1920 – déclaré qu'il renonçait à présenter tout type de revendication sur les territoires contestés, y compris le Haut-Karabakh. Le 4 juillet 1921, au plénum du Bureau du Caucase du Parti communiste russe, une proposition de la partie azerbaïdjanaise tendant à intégrer le Haut-Karabakh dans l'Azerbaïdjan a été rejetée et il a été décidé qu'il ferait partie de l'Arménie. Il a été décidé d'organiser un référendum uniquement au Haut-Karabakh. Toutefois, le 5 juillet 1921, sous la pression de Staline, le plénum du Bureau du Caucase du PC a adopté, sans l'examiner ni la mettre aux voix, une résolution aux termes de laquelle le Haut-Karabakh était intégré dans l'Azerbaïdjan. C'est précisément cette décision arbitraire prise sans mandat légal par l'organe du parti régional des Bolcheviks et adoptée sans tenir compte de la volonté de la population du Karabakh qui permet à ce jour aux dirigeants azerbaïdjanaïses de conférer un caractère de légitimité à leurs revendications sur le Karabakh et d'autres territoires arméniens.

Avant 1988, la question du rattachement du Karabakh à l'Arménie avait été soulevée dans les années 20, 40 et 60. Pendant toute la période durant laquelle le Haut-Karabakh a fait partie intégrante de l'Azerbaïdjan, les autorités de cette république ont poursuivi une politique discriminatoire, qui s'est intensifiée lorsque Heydar Aliyev est arrivé au pouvoir. « On peut dire sans exagération que ce n'est qu'après l'arrivée au pouvoir d'Heydar Aliyev que les Azéris du Karabakh ont estimé qu'ils étaient réellement les maîtres de la région. Dans les années 70, des travaux considérables y ont été engagés. Toute cette activité a suscité un afflux au Haut-Karabakh de la population azérie des districts environnants – Lachin, Agdam, Djebail, Fizuli, Agjabedi et d'autres. Toutes ces mesures mises en oeuvre grâce à la clairvoyance du Premier Secrétaire du Comité central du Parti communiste d'Azerbaïdjan, Heydar Aliyev, favorisaient un afflux de la population azérie. Alors qu'en 1970 les Azéris représentaient 18 % de la population dans la Région autonome du Haut-Karabakh, en 1979, ce chiffre est passé à 23 % et à plus de 30 % en 1989¹³. Entre 1926 et 1980, 85 villages arméniens (30 %) ont disparu au Haut-Karabakh, alors qu'aucun village azéri n'a été détruit. Entre les recensements de

¹¹ Déclaration du Président de l'Azerbaïdjan, Heydar Aliyev, faite à la réunion entre le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Colin Powell, et les Présidents de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Arménie, ainsi qu'avec les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Key West, Floride, le 3 avril 2001.

¹² « Société des Nations », *Documents de la première Assemblée*, réunions du Comité II, Genève, 1920, p. 173 et 174; *K istorii obrazovaniya Nagorno-Karabakhskoj Avtonomnoy Oblasti Azerbaïdjanskoj SSR (1918-1925)*, documents et matériaux, Bakou, 1989, p. 23 à 25.

¹³ Le Ministre des affaires étrangères d'Azerbaïdjan, Ramil Usubov, *Nagorny Karabakh, missia spasenia nachinalas b 70-e gody*, 12 mai 1999.

1970 à 1979, la population arménienne dans la Région autonome du Haut-Karabakh a augmenté de 1,7 % (2 000 personnes), tandis que le nombre d’Azéris s’est accru de 37 % (10 000 personnes). En 40 ans (de 1939 à 1978), le nombre d’Azéris dans le Haut-Karabakh a augmenté de 2,6 fois, tandis que le nombre d’Arméniens diminuait de 7,3 %. En 20 ans (de 1959 à 1979), le nombre d’Azéris en Arménie a augmenté de 49 %, tandis que le nombre d’Arméniens en Azerbaïdjan n’a augmenté que de 7,5 %. Le taux d’accroissement naturel de la population dans la Région autonome du Haut-Karabakh était l’un des plus élevés en URSS. En 1955, il était de 25,1 pour 1 000 habitants, en 1956, de 28,8 et en 1961 de 32¹⁴. La population arménienne a complètement disparu dans certaines régions d’Azerbaïdjan, notamment dans la République autonome du Nakhitchevan.

La politique nationaliste menée par l’Azerbaïdjan s’est accompagnée de la destruction des monuments historiques et culturels arméniens sur l’ensemble du territoire azerbaïdjanais. Un des exemples les plus frappants est le monastère de Dadvank dans le district de Kelbajar. « La population musulmane locale considérait le monastère comme un vestige de la religion chrétienne arménienne et l’a détruit autant qu’elle a pu. À l’époque, j’ai adressé un appel – cela se passait au milieu des années 80 – au Premier Secrétaire du comité du district de Kelbajar, lui demandant d’arrêter la destruction des monuments. La réponse qu’il m’a donnée me trouble encore aujourd’hui : “Quel rapport ce monastère arménien a-t-il avec vous¹⁵?” »

Aspects juridiques du conflit du Karabakh

Les arguments avancés par l’Azerbaïdjan, à l’effet que le Haut-Karabakh lui appartient, sont également peu convaincants d’un point de vue juridique. Lorsque la République d’Azerbaïdjan a été reconnue par la communauté internationale en 1992, le Haut-Karabakh n’en faisait pas partie. Le 10 décembre 1991, la population de cette région, conformément aux lois de l’URSS en vigueur à l’époque et aux normes du droit international, notamment la loi soviétique sur la procédure relative aux questions liées à la sécession d’une république fédérée de l’Union soviétique adoptée le 3 avril 1990 et aux termes de laquelle les entités autonomes et groupes nationaux concentrés dans certaines zones ont le droit de trancher, de manière indépendante, la question du statut juridique de leur État dans les cas se rapportant à la sécession d’une république fédérée de l’Union soviétique, s’est prononcée en faveur de l’indépendance lors d’un référendum qui s’est déroulé en présence d’observateurs internationaux. Le 30 août 1991, le Soviet suprême d’Azerbaïdjan a proclamé le rétablissement de l’indépendance nationale de la République d’Azerbaïdjan, 1918-1920. Le Haut-Karabakh, toutefois, ne faisait pas partie de la République indépendante d’Azerbaïdjan pendant cette période, ce qu’a confirmé la Société des Nations. Il a été transféré à l’Azerbaïdjan par le pouvoir soviétique. Toutefois, les autorités de Bakou, ayant adopté le 18 août 1991, la loi constitutionnelle sur l’indépendance de la République d’Azerbaïdjan, ont déclaré l’illégalité de l’établissement du pou

¹⁴ *Dostizhenie Sovetskogo NK za 40 let v tsifrakh*, Recueil de statistiques, Stepanakaert, 1963, p. 39.

¹⁵ Haji Iskander, *Lel kala – takaya blizkaya i takaya nedosyagalmaya krepost*, « Vyshka », No 10, p. 16 à 23, mars 2000.

voir des Soviets et rejeté l'héritage juridique et politique soviétique. De fait, Bakou reconnaissait ainsi comme illégal le maintien par la force du Haut-Karabakh au sein de la RSS d'Azerbaïdjan pendant 70 ans.

Le 25 avril 2001
